



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION

CONCOURS PARTICULIER EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE

BÂTIMENT : CONSTRUCTION, RESTRUCTURATION, RENOVATION, EXTENSION

Constitution du dossier de demande de subvention

Les dossiers doivent être adressés à la préfecture du département de ressort, avec copie à la DRAC, par voie électronique et par voie postale (deux exemplaires du dossier pour des dépenses inférieures à 1 M€ TTC, trois exemplaires au-delà de ce montant).

Vous pouvez vous référer à la fiche recensant les coordonnées des différents services de l'État.

Liste des pièces à fournir :

- Courrier de demande de subvention signé, selon la collectivité demandeuse, par la/le maire ou la/le président(e) de l'intercommunalité ou la/le président(e) du département ou la/le représentant(e) légal(e)
- Délibération du Conseil municipal ou communautaire ou de l'Assemblée départementale datée de l'année du dépôt de dossier
 - adoptant l'avant-projet de l'opération
 - arrêtant le montant prévisionnel total des dépenses HT et TTC, le coût des travaux (gros œuvre et second œuvre), celui des honoraires de l'architecte, celui des dépenses complémentaires de maîtrise d'ouvrage¹, ainsi que les études de faisabilité, de programmation, de choix de site, de réseau de lecture publique et de programmation architecturale
 - précisant que la somme est bien inscrite au budget de l'année en cours pour l'opération
 - indiquant la surface de plancher de l'équipement réalisé
 - sollicitant une subvention **de l'État**
- Le PSCES de la bibliothèque : projet culturel scientifique, culturel, éducatif et social, daté et validé par la tutelle
- Plan de financement en H.T, daté et signé
- Échéancier pluriannuel des dépenses, daté et signé

¹ assistance à maîtrise d'ouvrage, étude de sols, bureau de contrôle technique, coordonnateur santé/sécurité, pilotage du chantier.

- Soit l'avant-projet sommaire, soit avant-projet définitif
 - Au stade de l'avant-projet sommaire : récépissé de demande de permis de construire
 - Au stade de l'avant-projet définitif : permis de construire et avis des services préfectoraux de sécurité
- Plans au 1 cm/m
- Plan de situation
- Devis estimatif détaillé correspondant au montant du projet:
 - par lots de travaux
 - des honoraires de la maîtrise d'œuvre
 - des dépenses complémentaires de maîtrise d'ouvrage
 - des différentes études
- Note précisant :
 - la surface de plancher en m² de l'équipement de lecture publique
 - le détail des surfaces de chaque service
 - la surface de la bibliothèque fermée
- R I B ou IBAN
- N° SIRET
- Nom(s) et coordonnées(s) de la ou des personnes référentes

**Veillez noter que la date limite de réception des dossiers est fixée
au 12 juin 2020**